

in: Etudes sur l'Océan Indien. Coll. des
travaux. Univ. de la Réunion. Univ.
de l'Océan Indien, n° rédigé par
la RCP Uel du CNRS
imp. Egal. DL N° 8 du 14.02.84

LE TRAITEMENT INDO-MALGACHE
DU MOTIF DE L'ABANDON D'ENFANTS
AU FIL DE L'EAU

***C.R.S.I.O.M. Fonds Documentaire

22 OCT. 1985

N° : 18-727

Cote : B

Les travaux récents de Ph. Beaujard sur les mythes de souveraineté des populations Tanala de la région de l'Ikongo comparés à ce que nous savons des mythes de souveraineté des Hautes Terres, révèlent à la fois des ressemblances et des différences dues aux trames sur lesquelles ils sont construits. En effet, alors que la trame des premiers est indéniablement «bantoue» (Ottino, travaux en cours), la trame de nombreux contes merveilleux des Hautes Terres constitutifs de ce que j'ai appelé le cycle des Andriambahoaka apparaît caractéristiquement indienne. Je ne traite ici que du motif de l'abandon d'enfants au fil de l'eau.

Deux contes connus des *Anganon' ny Ntaolo* (Récits des Anciens) (Dahle et Sims, pp. 64-69 et 90-93) et une légende historique des *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, tome I, traduits sous le titre d'*Histoire des Rois* (Callet, éd. malgache, note p. 17-18, éd. française, note 15, p. 16-17), sont sous tendus par une même armature : passage de l'union polygame stérile à l'union monogame fertile, la seule propre à produire un fils exceptionnel, héritier unique de son père un souverain Andriambahoaka, c'est-à-dire un souverain universel, «du Centre de la Terre» et de sa mère une Princesse Verte, souvent Mélusine ou encore une fille de Dieu, quelquefois introductrice des plantes cultivées en particulier du riz.

Dans tous les cas l'intrigue qui conduira à un méfait, puis à la réparation de ce méfait, tient à la jalousie que les co-épouses aînées stériles nourrissent à l'égard de leur jeune rivale fertile, souvent avec démesure lorsqu'elle met au monde des triplés !

Dans les deux contes des *Angano* : *Ifaranomby sy ny rafiny* «Ifaranomby (nom de l'héroïne) et ses rivales», *Haitraitra an' Olombelona, zaka an' nanahary* (1)

(1) Les titres des contes dans la première édition des *Specimens of Malagasy Folk-lore* du Rev. L. Dahle sont respectivement *Rafaranomby* (conte n 6, pp. 187-192) et *Andriambahoakasy ny zanany* (conte n 27, pp. 259-267).

B18.727

que l'on pourrait traduire «L'homme propose, Dieu dispose», les deux épouses aînées stériles profitant d'une absence du Prince tuent et/ou déshonorent leur rivale dernière venue en substituant à l'enfant ou aux trois enfants qu'elle vient de mettre au monde des objets insolites. L'enfant d'Ifaranomby est traité comme esclave prétendument acheté au marché. Les triplés de l'héroïne de *Haitraitra* sont abandonnés dans une caisse au fil de l'eau. Cette caisse est recueillie par Ranakombe un prêtre-magicien visionnaire auxiliaire indispensable des anciens princes Andriambahoaka. La suite vient sans surprises, l'orphelin se révèle comme pouvant seul cueillir les fruits de l'arbre merveilleux planté sur la sépulture de sa mère. Les triplés de *Haitraitra* sont reconnus grâce au témoignage de Ranakombe, les co-épouses sont justement punies avec la dernière rigueur. L'orphelin devient l'héritier légitime de son père et pour *Haitraitra*, la dernière enfant une fille ne devient pas moins que l'épouse du fils de Dieu.

La légende «historique» des *Tantara* reprend la même trame. Le Prince est dans ce cas un Andriambahoaka Vazimba attesté dans les généalogies royales Andriamanjavona qui épouse une Andriambavirano lit «Princesse de l'Eau» tombée du Ciel sous la forme d'une feuille odorante dans les eaux transparentes d'un lac du sommet de l'Angavo (montagne située à quelques vingt kilomètres à vol d'oiseau à l'est de Tananarive).

Nous avons ici un thème récurrent à Filles du Ciel capturées dans un lac aux eaux lumineuses et transparentes (ce qui est d'ailleurs le sens du mot swahili *angavu*). La suite est comparable : meurtre ici inefficace d'Andriambavirano perpétré par la première épouse puisque Andriambavirano qui est une «déesse» ressuscitera. Puis, après la naissance des triplés, le nouveau méfait : substitution d'objets insolites aux nouveaux-nés qui sont abandonnés dans une caisse au fil de l'eau. La caisse est recueillie par un vieillard solitaire Ikonantitra...

Ces données peuvent se résumer dans un tableau :

	Les reines stériles jalouses	Naissance	Objets de substitution	Abandon au fil de l'eau	L'auxiliaire sauveur
<i>Haitraitra</i>	2 co-épouses	2 garçons 1 fille	- balais usés - ciseaux à bois maculés de sang	+	prêtre magicien
<i>Ifaranomby</i>	2 co-épouses	1 seul garçon	- balais usés - ciseaux à bois - pierre polissoir	l'enfant est traité comme esclave	
<i>Andriambavirano (Tantara)</i>	1 co-épouse	2 garçons 1 fille	- balais usés - pierre polissoir - cristal	+	un vieillard

Les méchantes reines sont punies, mises à mort dans un cas, frappées de lèpre, la pire des maladies dans le second cas. La légende inachevée des *Tantara* ne permet pas de connaître la sanction. Les punitions s'accompagnent d'une *restitutio* en faveur des victimes, sinon *in integrum* dans le cas de la mort de l'infortunée épouse, du moins notable avec le rétablissement des enfants dans tous leurs droits. Nous l'avons dit le fils d'Ifaranomby devient le souverain unique, tandis que la fille dernière née de *Haitraitra* (qui paraît le héros principal du conte) épouse le fils de Dieu après avoir ressuscité ses frères champions malheureux.

Sans aborder de très nombreux aspects, je veux attirer l'attention sur les thèmes de la substitution (objets insolites substitués aux enfants) et de l'abandon dans une caisse au fil de l'eau. Le premier est intéressant dans la mesure où il permet de qualifier le caractère universel du second. Ce thème de la substitution est, semble-t-il, fréquent à Madagascar.

Vers 1654, Flacourt rapporte la singulière mésaventure survenue à une fille de Dian Ramach l'Andriambahoaka régnant du royaume de Maticassi, laquelle épouse d'un «Grand» aurait mis au monde un crocodile. La malheureuse, on le comprend «en conçut une telle fâcherie qu'elle en mourut de déplaisir» (Grandidier, COAM 8, pp. 87-88). Ici les objets sont encore plus insolites *vodi-kifafa* ou *mondrokofafa* : fond éculé de balais, *fiyeli-fandraka* : «martoir» à ciseaux (à froid), *vato fandalo drady* : pierre polissoir, *vato kilonjy* : cristal. Objets technologiques masculins et féminins selon les règles malgaches de la division sexuelle du travail. Enfin le thème très fréquent de l'abandon dans une boîte ou caisse (*vata*) au fil de l'eau que l'on retrouve également indirectement dans d'autres contes, les mêmes caisses étant des berceaux, des pièges ou encore des boîtes-surprises dans lesquelles les héros découvrent des princesses d'un autre monde qui deviennent leurs épouses. Andriamahatantiarivo petite-fille du grand souverain Sakalava *Andriamandisoarivo* créateur du royaume de Boina, elle-même reine des Antalaotra, aurait aussi été abandonnée aux flots de la Betsiboka (Guillain, pp. 21-22). Cette légende m'a été racontée dans les mêmes termes par des Antalaotra de Mayotte.

L'abandon au fil de l'eau, suivi de la découverte et de l'adoption, fait songer à la légende de Moïse, d'autant que d'autres détails de cette légende, tel la traversée à pied sec de fleuves (les eaux s'ouvrant sous un coup de baguette), se retrouvent ailleurs, notamment dans le mythe d'Ibonia parachèvement du cycle des Andriambahoaka (Ottino, inédit. Dahle, pp. 108-155).

En fait, cette légende de Moïse ne souffle mot du détail crucial de la substitution qu'il faut chercher ailleurs notamment en Inde où la littérature populaire exhibe non seulement la même trame (passage de la polygamie stérile à la monogamie fertile) mais encore, les mêmes motifs. Nous retrouvons dans l'ordre : la jalousie criminelle des co-épouses à l'égard de la dernière née, le méfait, la substitution des objets insolites, l'abandon des enfants dans une caisse jetée à l'eau, le sauvetage, enfin la *restitutio*, la réparation avec le châtement des co-épouses et la consécration de l'union parfaite : l'union monogame d'où est issu un prince unique futur souverain civilisateur.

Dans l'article précédent cité j'avais résumé la légende de Goriya, légende récitée dans le Nord de l'Inde pour provoquer les trances de possession.

Un roi surprend dans la forêt une jeune fille terrassant un taureau qui n'est autre que la déesse Kālī. Il l'épouse, elle est enceinte de ses œuvres et provoque la jalousie de ses rivales aînées, les sept reines stériles. Ces dernières profitant d'une absence du roi, substituent à l'enfant nouveau-né une pierre et, après l'avoir exposé en vain dans un parc à chèvre pour y être piétiné l'abandonnent dans une caisse au fil de l'eau. L'enfant, appelé Goriya, est recueilli par des pêcheurs. Les années passent, il fabrique un cheval de bois qu'il prétend faire boire à la fontaine où ses belles-mères puisent de l'eau. Moqueries de ces dernières : «un cheval de bois peut-il boire ?» auxquelles Goriya rétorque se dévoilant ainsi : «une femme peut-elle accoucher d'une pierre ?». La vérité est découverte, le roi ordonne d'écraser les sept reines dans une presse à huile et fait de Goriya son héritier. Goriya deviendra un roi modèle rendant partout la justice qu'après sa mort on continue à évoquer «spécialement pour réparer les injustices» (Gaborieau, pp. 152-153).

La légende de Goriya destinée, je le répète, à provoquer des trances en dit peut-être long sur la portée des contes malgaches, mot avec lequel on traduit le terme *Angano* (dérivé du swahili *ngano*) mais qui à Madagascar comporte en outre le sens d'extraordinaire, de malheur... (Ottino, *ibid.*, 1981). L'exposition dans un parc, à chèvres dans la légende indienne, à bœufs à Madagascar, est une ordalie longtemps pratiquée dans l'ensemble de la Grande Ile à laquelle étaient soumis les enfants nés sous un mauvais destin astrologique. En revanche, l'épisode du cheval de bois repris dans d'autres contes indiens répond par son absurdité à l'absurdité apparente de la substitution aux enfants d'objets insolites.

Deux contes populaires, l'un du Karnataka, l'autre du Gujarat, reprennent la même trame indo-malgache.

Le premier, «*The lucky Prince*» ne comporte pas l'abandon au fil de l'eau. Il s'agit d'un roi donnant une rivale à ses deux premières épouses stériles, ici la fille d'un pauvre Brahmane qui comme Rafaranomby en l'absence du père, donne naissance à un unique garçon. Les deux reines jalouses enlèvent l'enfant, lui substituant une brique et chargent une servante de l'abandonner au loin. Celle-ci le dépose dans le jardin d'un temple où l'enfant est recueilli par un vieux couple de Brahmanes. Peu de temps après le couple contre toute espérance a un enfant et les deux garçons vont être élevés comme des frères et compagnons inséparables. Suivent des péripéties compliquées, l'épisode du cheval de bois, suspicion des reines, nouvelle tentative d'assassinat, etc... Finalement le roi découvre la vérité, chasse les deux reines, fait sortir de sa prison la malheureuse mère du jeune Prince et cède son trône au fils retrouvé (Chandran, pp. 17-20).

Très semblable, le conte Gujarati est encore plus intéressant, comme l'indique son titre : «*The story of the twins*», il s'agit cette fois de jumeaux nés de la septième épouse d'un souverain. Selon un scénario désormais connu, les six reines stériles profitant de l'absence du roi substituent aux jumeaux nouveaux-nés deux chiots et abandonnent le garçon et la fille dans une caisse jetée à la rivière. De retour le roi furieux croyant à la fable qui lui est contée bannit la septième épouse. A nouveau suivent des épisodes contenant des détails très intéressants que l'on retrouve dans d'autres contes malgaches du même cycle des *Andriambahoka* et enfin le dénouement avec la reconnaissance et la *restitutio in integrum*. Le roi tient une assemblée

souveraine *durbar*, chasse les six premières épouses, rétablit la septième dans ses droits et fait de son fils son héritier légitime (Bose, pp. 37-39).

D'autres contes pourraient être cités tel celui de cette héroïne de basse caste qui se trouve à l'origine des castes du Kerala (Jacob, pp. 99-104). Il suffit de noter que la légende de Goriya et les deux contes rapportés l'un du Mysore, l'autre du Gujarat, révèlent la même trame que les contes merveilleux malgaches : passage de la polygamie à la monogamie d'où est issu le «fils» par excellence dont Ibonia (précisément «le fils» d'après l'étymologie arabe) demeure le prototype.

Le schéma indien correspond trait pour trait au schéma malgache. Ainsi :

	Les reines stériles jalouses	Naissance	Objets de substitution	Abandon au fil de l'eau	L'auxiliaire sauveur
Goriya	7 co-épouses	1 seul garçon Goriya	une pierre	+	des pêcheurs
Conte du Mysore (Karnataka)	2 co-épouses	1 seul garçon mais 2 frères adoptifs	une brique	non, abandon dans un temple	Brahmane
Conte du Gujarat	6 co-épouses	1 garçon 1 fille	deux chiots	+	un hermite

L'enchaînement des motifs révèle une armature spécifique attestée en Inde et à Madagascar. Cette armature ne se retrouve pas dans les différentes versions juive, chrétienne ou musulmane de la légende sémitique de Moïse. Outre qu'il y manque l'opposition centrale de la fertilité bénéfique opposée à la stérilité néfaste, et tout ce qui en découle : jalousie, méfait, réparation..., l'abandon de l'enfant ne revêt nullement dans la mythologie sémitique de Moïse le caractère d'un méfait. Bien au contraire inspiré par Dieu, l'abandon de l'enfant hébreux n'a pour effet que de le mettre sous la protection de la fille ou de l'épouse du Pharaon lesquelles d'ailleurs le confient en nourrice à sa propre mère (pour le seul Coran — traduction Blachère —, sourate 20, versets 38-40 et sourate 28, versets 6-13). Dans nos versions indo-malgaches rien de semblable, l'inspiration est tout autre.

En l'état actuel de la recherche les contes indiens exhibant cette armature spécifique paraissent être des contes populaires relativement récents (?). Une telle armature se retrouve-t-elle dans les épopées ou les recueils de contes tels que le *Pañcatantra*, le *Kathā Sarīt Sāgara* ou les *Jakata* ? Je n'ai jusqu'ici pas pu le vérifier.

Paul OTTINO

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUJARD Ph., inédit — «La lutte pour l'hégémonie du royaume à travers deux variantes d'un même mythe : le serpent-à-sept-têtes».
- BLACHERE R., 1972 — *Le Coran*. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris.
- BOSE T., 1971 — *Folk Tales of Gujarat*. Sterling Publishers, New Dehli, 16.
- CALLET Rev. Père, 1978 — *Tantara ny Andriana eto Madagascar*. 2ème éd., t. I, Presy Katolika Antananarivo.
- CALLET Rev. Père, CHAPUS G. S. et RATSIMBA E., 1953 — *Histoire des Rois*. t. I, Académie malgache, Tananarive.
- CHANDRAN P. S., 1973 — *Folk Tales of Karnataka*. Sterling Publishers, New Dehli, 16.
- DAHLE Rev. L., 1877 — *Specimens of Malagasy Folk-lore*.
- DAHLE et SIMS J., 1971 — *Anganon'ny Ntaolo*. Trano Printy Loterana, Antananarivo.
- GABORIEAU M., 1975 — «La transe rituelle dans l'Himalaya Central : Folie, Avatâr, Méditation», *Purusârtha*. 2ème partie, Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud, Paris.
- GRANDIDIER et Alii, 1913 — éd. COAM, *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. VIII, *Histoire de la Grande Ile de Madagascar d'Etienne de Flacourt*, 1ère partie.
- GUILLAIN M., 1845 — *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*. Imprimerie Royale, Paris.
- JACOB K., 1972 — *Folk Tales of Kerala*. Sterling Publishers, New Dehli, 16.
- OTTINO P., 1981 — «La mythologie malgache des Hautes Terres : le cycle politique des Andriambahoka». in *Dictionnaire des Mythologies* sous la direction de Yves BONNEFOY tome II : 30-45. Flammarion. Paris.

L'ABANDON AUX EAUX ET L'INTRODUCTION DE L'ISLAM EN INDONESIE ET A MADAGASCAR

Je crains, ô nomade que tu
n'atteignes pas la Mekke, car la route
que tu suis mène au Turkestan.

Sâdi de Shiraz, *Le Jardin des Roses*.

Cette nouvelle communication à l'Académie malgache fait suite à la précédente qui traitait du motif indo-malgache de l'abandon d'enfants au fil de l'eau (Ottino, article précédent). Il ne faut pas le dissimuler, faute de pouvoir procéder, «logiquement» pas à pas — ce que les lacunes actuelles de la documentation disponible interdisent — je suis amené à adopter une démarche plus «impressionniste» et suggestive que systématique. Ceci étant, je ne pense pas que cela soit un inconvénient, bien au contraire, un tel type d'approche me paraît beaucoup plus adapté à la nature intrinsèque des textes présentés, autant qu'aux intentions didactiques qu'ils recèlent ou ont recelées. Je me propose seulement de montrer que les représentations indonésiennes et malgaches relèvent des mêmes catégories de pensée et puisent à une même conception indo-musulmane de la souveraineté qui se développe en Indonésie sur un substrat indo-aunronésien avant d'atteindre aux XIIIe ou XIVe siècles Madagascar.

Deux remarques sont utiles. L'approche «génétique» s'explique par le fait que, comme Henry et Renée Kahane, je pense que «la plupart des questions reçoivent implicitement une réponse dès que l'origine du mythe» — aussi de la croyance, de l'institution, du rite, — «est déterminé» (Kahane et Kahane, 1965, p. 2). La deuxième remarque pose un problème plus complexe. Très brièvement, je crois que les matériaux présentés ici ont eu, du moins à l'origine, un caractère religieux. Propriété de leurs structures, de leur morphologie, ce caractère ne tient nullement aux motifs utilisés qui peuvent se retrouver dans des contextes tout différents disons, pour simplifier, profanes. Mais, dès lors, leur résonance n'est plus la même et ce